

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

Tarifs applicables au 1 novembre 2024

TRANSACTION VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 230 000 € : 9 000 € TTC
- Pour un prix de vente compris entre 230 000 € et au delà €: 3,95 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre € et €: % TTC du prix de vente.
- Au-delà de €: % TTC du prix de vente.

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

TERRAINS : 9 % TTC

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

Avis de valeur : 250 € TTC.

Rappel : un avis de valeur ne constitue pas une expertise.

Société CALIXTE , SARL au capital de 20 000 € € - Siège social : Le Plan Occidental - Chemin de l'Aven - 83440 Montauroux - RCS de DRAGUIGNAN n° 821 250 701 - Carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce - Gestion n° CPI 0605 2016 000 011 133 délivrée par VAR
Garant : GALIAN , GALIAN - TSA 20035 - 75801 Paris CEDEX 08

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

Tarifs applicables au 1 novembre 2024

LOCATION À USAGE D'HABITATION (LOI DU 6 JUILLET 1989)

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

Montant forfaitaire de 100 € TTC

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur :

8 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires à la charge du locataire :

8 € TTC par m² de surface habitable (zone non tendue).

Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 3 € TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 3 € TTC par m² de surface habitable.

Société CALIXTE , SARL au capital de 20 000 € € - Siège social : Le Plan Occidental - Chemin de l'Aven - 83440 Montauroux - RCS de DRAGUIGNAN n° 821 250 701 - Carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce - Gestion n° CPI 0605 2016 000 011 133 délivrée par VAR
Garant : GALIAN , GALIAN - TSA 20035 - 75801 Paris CEDEX 08

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

Tarifs applicables au 1 novembre 2024

GESTION LOCATIVE

Honoraires de gestion : 8% du loyer charges comprises
(perception du loyer, paiement du loyer, quittancement, rédition des comptes charges, révision caution)

Perception et encaissement des cautions : 8 %

Frais de gestion administrative de forfaitaire de base : 15 € TTC

Honoraires d'ouverture de dossier sinistre, suivi travaux et devis : 120 € TTC

Assistance aux déclarations fiscales : 120 € TTC

Frais de mise en demeure : 50 € TTC

Frais de commandement de payer : 140 € TTC

Honoraire de vacation : 100 € / h

GLI (2,5% du loyer charges comprises)

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Société CALIXTE, SARL au capital de 20 000 € € - Siège social : Le Plan Occidental - Chemin de l'Aven - 83440 Montauroux - RCS de DRAGUIGNAN n° 821 250 701 - Carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce - Gestion n° délivrée par VAR
Garant : GALIAN, GALIAN - TSA 20035 - 75801 Paris CEDEX 08